De Peyrusse à Allanche (étape 5 du Tour des Vaches Rouges)

Cézallier - Peyrusse

(Achile De Lievre)

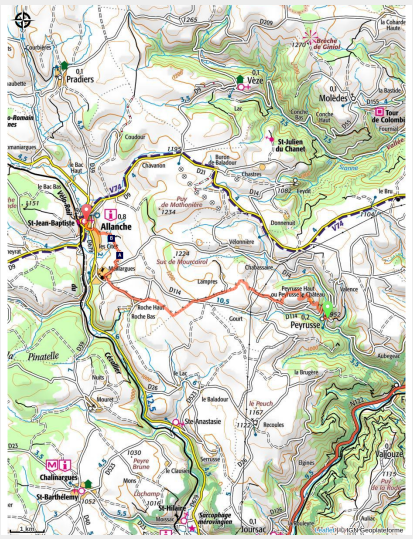

Estive et panorama sont les deux mots d’ordre de cette étape.

Après avoir quitté la partie plus sauvage et boisée du Cézallier, vous retrouverez entre Peyrusse et Allanche les paysages d’estives mais aussi la vue sur les monts du Cantal, le Cézallier et les toits d’Allanche.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 3 h 30

Longueur : 12.5 km

Dénivelé positif : 377 m

Difficulté : Facile

Type : Traversée

Itinéraire

Départ : Parking à l’entrée du village sous la mairie de Peyrusse.
Arrivée : Parking place du Cézallier à Allanche
Communes : 1. Peyrusse
2. Allanche
3. Neussargues en Pinatelle

Profil altimétrique

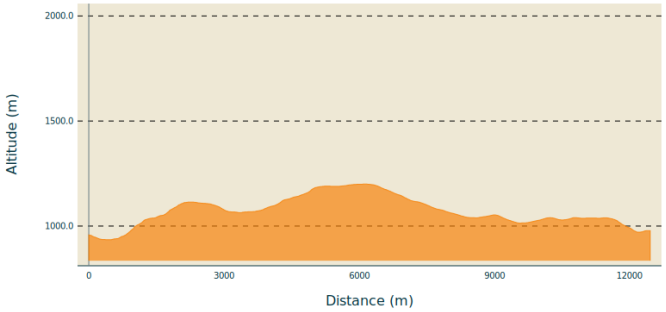

Altitude min 935 m Altitude max 1200 m

Départ : Faire dos à l’église et partir à gauche sur la route principale. Dans la montée, après le pont, quitter cette route par la droite en prenant le sentier enherbé à droite, en épingle.

1. Au hameau, rester à droite et avant la dernière ferme, monter à gauche face à la pente pour récupérer un sentier enherbé. 100m après, ne pas manquer le discret sentier qui monte à gauche en épingle et le suivre jusqu’à retrouver une piste en gravier, puis prendre à gauche.
2. A la route, au croisement en T, prendre à droite puis au carrefour suivant prendre à droite également. Suivre la route sur 1km, et au carrefour d’après prendre tout droit via le chemin enherbé. 600m plus loin celui-ci tourne à 90° à gauche.
3. En retrouvant la route, suivre tout droite en direction de la forêt. Continuer ensuite à droite sur la D114 en arrivant au niveau de la forêt au col de la Croix de Lampres. Puis, prendre rapidement à gauche le sentier qui descend en longeant la forêt à travers la prairie.
4. Au niveau du sentier agricole, tourner à droite jusqu’à retrouver la route. Continuer tout droite jusqu’à un T et prendre à droite. Juste avant Maillargues, traverser la D114 en empruntant le sentier enherbé en face, puis poursuivre à droite sur la route principale.
5. A la sortie de Maillargues, continuer sur 500m avant de prendre à gauche le sentier en gravier en direction de Allanche. Suivre ce sentier jusqu’à retrouver la route principale et continuer à droite, en direction de centre du village.

Sur votre chemin...

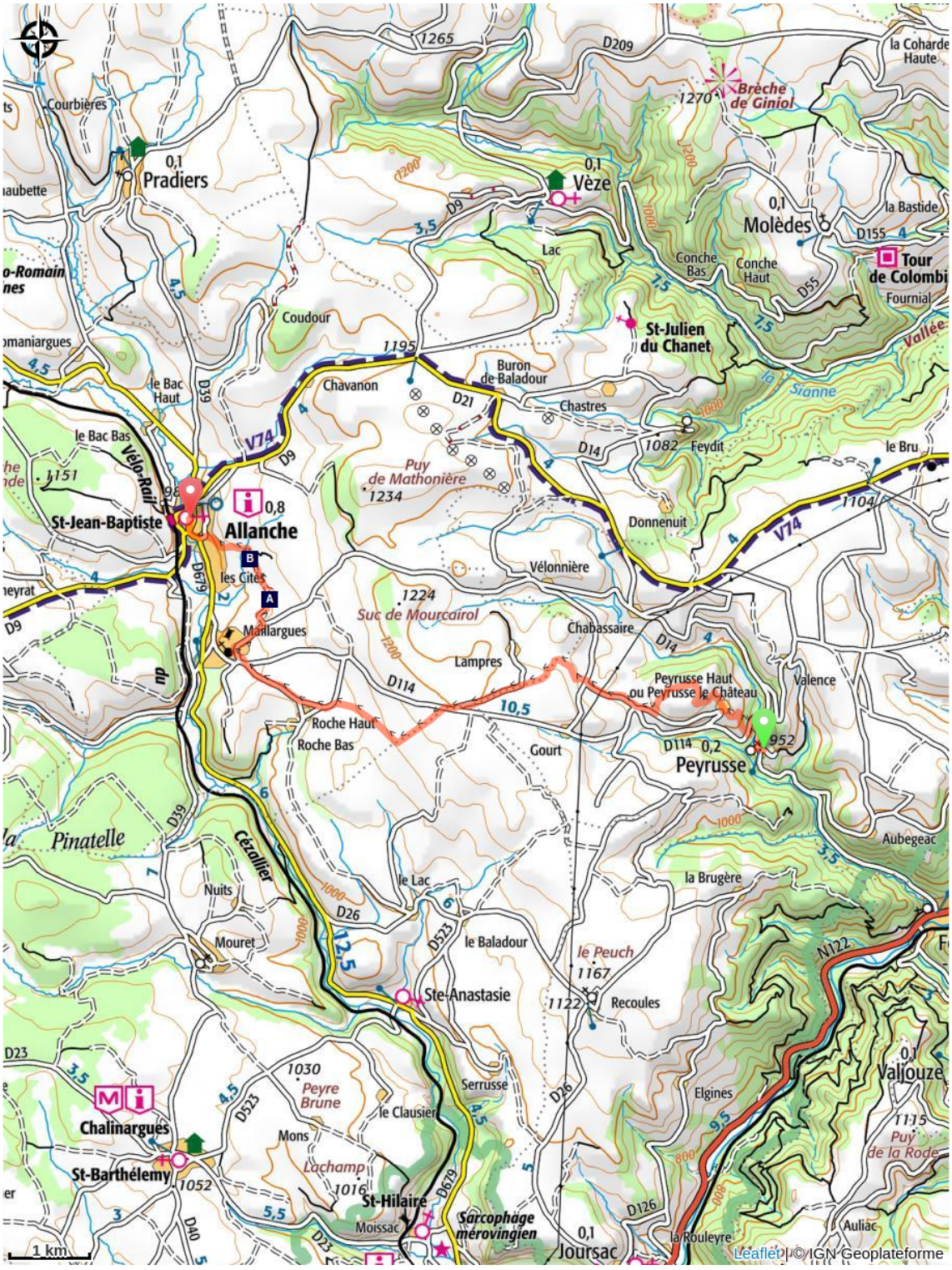

Le Renard roux (A)

Un muret en pierres sèches (B)

Toutes les infos pratiques

⚠ Recommandations

- Veillez à respecter l’environnement dans lequel vous vous trouvez : emportez vos déchets, évitez de déranger les espèces sauvages et domestiques.
- Chiens interdits même tenus en laisse.
- Traversée d’estives
- Merci de votre contribution à la préservation des sites que vous parcourez.

Sur votre chemin...

Le Renard roux (A)

Sa silhouette est caractéristique d’un canidé. Son museau est allongé, ses oreilles sont grandes, pointues avec des extrémités noires et sa queue est longue et touffue.
Bien que très variable, la coloration de son pelage est typique de cette espèce. La plus commune est à dominante rousse mais elle peut varier d’un jaune-isabelle au marron foncé. Le bout de la queue est blanc.
Le renard est actif à la tombée du jour et la nuit mais on peut l’observer en journée. C’est un prédateur mais il a un régime alimentaire varié. Ses proies de prédilection restent les campagnols. Aussi, il a un rôle important dans la chaîne alimentaire, il est notamment une aide à l’agriculture (« un auxiliaire de cultures ») pour lutter face aux pullulations de rats taupiers qui ravagent parfois les prairies.

Crédit photo : Roland Clerc

Un muret en pierres sèches (B)

La pierre sèche est une technique de construction d’origine populaire et rurale. Elle est née au Néolithique, lorsque l’Homme a commencé à cultiver la terre. La construction a été codifiée au 16e siècle par la République de Gênes pour réaliser les murs de soutènement indispensables aux cultures en terrasse. Son assemblage ne fait appel à aucun mortier et ne génère pas de gravats, si bien que, s’il s’effondre, la pierre est immédiatement réutilisable.

Crédit photo : Valérianne Monnet